

DELIBERATION DU BUREAU SYNDICAL 24 MARS 2023

N° 2023-05-08

L'an deux mille vingt-trois, le vingt quatre mars à dix-sept heures, le Bureau Syndical, régulièrement convoqué en date du dix-sept mars deux mille vingt-trois, s'est réuni à Sahune, sous la Présidence de Nicole PELOUX.

Nombre de délégués

En exercice : 27
Présents (mini 9) : 9

Nombre de voix

En exercice : 36
Présentes : 10
Exprimées par pouvoirs : 11
Total (mini 19) : 21

Quorum atteint

Délégué-es présents-es

1 représentant du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes (porteur de 2 voix)

Didier-Claude BLANC

8 représentants des communes, EPCI et villes-portes (porteurs d'1 voix chacun)

Sébastien BERNARD, Nicole PELOUX, Roland PEYRON, Éric RICHARD, Pascale ROCHAS, Frédéric ROUX, Christelle RUYSSCHAERT, Lionel TARDY.

Délégué-es excusé-es ayant donné pouvoir :

Kevin KEYREL à Sébastien BERNARD, Corinne MOULIN à Didier-Claude BLANC, Vincent JACQUEMART à Nicole PELOUX, Danielle TOUCHE à Pascale ROCHAS, Laurent CHAREYRE à Frédéric ROUX, Yann TRACOL à Éric RICHARD, Agnès ROSSI à Christelle RUYSSCHAERT, Jean-François PERILHOU à Lionel TARDY

Délégué excusé : Claude AURIAS, Philippe CAHN, Christophe CAMP, Pierre COMBES, Gilles CREMILLIEUX, Jean-Jacques MONPEYSSEN, Marlène MOURIER, Michel ROLLAND

Le quorum étant atteint, Madame Nicole PELOUX déclare la séance ouverte à 17 heures.

Madame Pascale ROCHAS est nommée secrétaire de séance.

Objet : Atlas de la biodiversité communale du Nyonsais et du Haut-Nyonsais – Budget prévisionnel et plan de financement

Montant des dépenses PnrBP	2024	2025
Fonctionnement	50 685,63 €	127 694,02 €
Investissement		

Coût global prévisionnel	Dépenses	Recettes
	178 379,65 €	164 348,48 €

Rapport :

La Présidente expose,

Depuis 2017, le Parc naturel régional des Baronnies provençales porte des Atlas de la biodiversité communale (ABC) sur des communes du territoire. Les ABC visent à améliorer la connaissance de la biodiversité, à construire des stratégies locales pour sa préservation et à sensibiliser le grand public. Un ABC a été réalisé sur les communes de Val Buëch-Méouge et Eourres et un autre est en cours sur les communes de Barret-sur-Méouge et Saint-Pierre-Avez.

Pour poursuivre cette dynamique et l'étendre sur la partie drômoise du territoire, il est proposé de réaliser un nouvel ABC en 2024 et 2025 sur un territoire couvrant 8 communes du Nyonsais et Haut-Nyonsais : Nyons, Venterol, Châteauneuf-de-Bordette, Aubres, Les Pilles, Montaulieu, Saint-Ferréol-Trente-Pas et Valouse. Les inventaires, réflexions stratégiques et actions de sensibilisation s'inscriront ainsi en complémentarité de la réalisation d'un plan d'actions pour une gestion intégrée du risque incendie proposée sur ce secteur dans le cadre d'un nouveau projet de Gestion intégrée des risques naturels (GIRN).

L'ABC du Nyonsais et du Haut-Nyonsais permettra de renforcer la connaissance de la biodiversité des forêts, des rivières et zones humides, des milieux agricoles et semi-ouverts et des villages des 8 communes. Cette démarche permettra également de sensibiliser les habitants, visiteurs, élus et acteurs locaux par des animations, des inventaires participatifs, journées d'information et formations.

Pour mener à bien ce projet, la Présidente propose de répondre, en partenariat avec la délégation territoriale Drôme-Ardèche de la LPO Auvergne-Rhône-Alpes, à l'appel à projets Atlas de la biodiversité communale 2023 lancé par l'Office français de la biodiversité (OFB) selon le budget prévisionnel et le plan de financement suivants :

Dépenses (TTC)		Recettes	
Chargé de projet ABC	25 003,00 €	AAP Atlas de la biodiversité communale 2023	138 876,53 €
		- Dont PnrBp	51 876,53 €
		- Dont LPO Drôme-Ardèche	87 000,00 €
Ingénierie PnrBp personnel permanent	3 996,40 €	Contributions des communes	3 550,00 €
Inventaire des coléoptères saproxyliques	9 350,40 €	Autofinancement LPO Drôme-Ardèche	21 921,95 €
Animations et formations	11 200 €	Autofinancement PnrBp	14 031,17 €
Communication	13 300 €	- Dont valorisation	9 614,30 €
Frais de gestion	5 617,90 €	- personnel permanent	
Frais de mission et de déplacements	990,00 €	- et frais de gestion	
Partenariat LPO Drôme-Ardèche	108 921,95 €	- Dont fonds propres	4 416,87 €
TOTAL	178 379,65 €	TOTAL	178 379,65 €



Délibération :

- ◆ Considérant l'appel à projets « Atlas de la biodiversité communale 2023 » lancé par l'OFB
- ◆ Considérant la Charte du Parc et ses mesures I.1.1 « Améliorer les connaissances sur le patrimoine naturel », I.1.2 « Préserver les milieux naturels et les espèces remarquables pour contribuer au maintien et à l'enrichissement de la biodiversité », I.1.3 « Préserver la qualité des espaces ordinaires », I.1.4 « Soutenir une gestion de l'espace favorable à la biodiversité et à la fonctionnalité des milieux » et II.4.5 « Promouvoir une économie de l'éducation et de la formation à l'environnement et au territoire »

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Bureau Syndical

- **Décide** de répondre à l'appel à projet ABC 2023 de l'OFB
- **Valide** l'engagement dans l'opération à compter de 2024 si les moyens budgétaires le permettent
- **Dit** que la mise en œuvre effective de cette opération sera soumise à un arbitrage du Comité syndical ou du Bureau syndical en fonction des priorisations du plan d'action 2024
- **Approuve** le budget prévisionnel et le plan de financement proposés
- **Autorise** la Présidente à solliciter toute subvention et à signer tout acte relatif à cet objet.

Pour extrait certifié conforme
Aux jour et an susdits

La Présidente
Nicole PELOUX

